Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 1 (2009)

Heft: 4: L'alimentation en EMS : entre besoin vital et plaisirs de manger

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

Suisse

Impulsion nationale pour les soins palliatifs

Aujourd'hui, pour la grande majorité, le décès intervient après une maladie plus ou moins longue et douloureuse, généralement dans un home ou un établissement médico-social. Si la plupart des gens préféreraient finir leurs jours chez eux, les soins requis sont souvent trop lourds ou trop compliqués. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin et le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard ont présenté, le 23 octobre, une «Stratégie nationale de soins palliatifs 2010-2012» qui doit répondre en partie à ce problème. Dans bien des cas, il s'agit de soulager des douleurs, mais les soins palliatifs concernent aussi l'apaisement des incertitudes et des angoisses, avec une composante psychologique, voire spirituelle. Responsable de la santé dans son canton, Pierre-Yves Maillard note qu'avec les soins palliatifs, on dépasse généralement la discussion abstraite et théorique qui revient régulièrement sur l'euthanasie ou l'aide au suicide, ou encore sur le rationnement des soins pour les gens âgés. Les soins palliatifs ne sont pas une source de coûts extraordinaires: c'est une question d'organisation. Le dispositif actuel souffre de lacunes. Qu'il s'agisse des structures d'accueil, de la formation médicale ou de la recherche.

(Source: La Liberté / Le Nouvelliste. Résumé)

CADES souffle 40 bougies

Fondée en 1968 sous l'égide du Groupement des hôpitaux régionaux vaudois, la Centrale d'achats des établissements sanitaires en Suisse (CADES) a fêté, début octobre, ses 40 ans d'activité au service des hôpitaux, cliniques et EMS. Coopérative à but non lucratif et politiquement indépendante, CADES emploie 25 personnes, réparties entre son siège de Crissier (VD) et la Suisse allemande. Elle compte 2350 membres au niveau national, auxquels elle propose toute la palette de services liés à l'achat et l'approvisionnement pour optimiser les coûts de la santé, et qui comprend l'ensemble des biens et services, le conseil, l'ingénierie biomédicale et la logistique. CADES entre ainsi dans sa 5e décennie avec la mission d'élargir ses prestations pour, entre autres, encourager l'externalisation des achats des établissements hospitaliers et assurer une globalisation de l'assortiment. Objectif: améliorer les conditions accordées aux membres. L'évolution nationale de CADES, avec le développement du marché alémanique, en partenariat avec Curaviva Suisse, devrait également y contribuer. «Aujourd'hui, plus que jamais, notre métier évolue avec la nécessité de développer des synergies inter-établissements et supra-cantonales pour mieux répondre à nos clients et générer un poids commercial garant des économies de chacun. C'est notre vision citoyenne de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé», a déclaré Claude-Alain Rebetez, directeur de CADES.

(Source: communiqué CADES)

Suisse romande

Outils d'évaluation des soins à l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau régime de financement des soins de longue durée, qui prévoit un système de douze forfaits nationaux pour couvrir la charge en soins des résidants en EMS, le Groupement des services de santé publique des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRSP) a été mandaté par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) pour recenser les besoins des institutions par rapport au choix d'un outil de mesure d'évaluation des soins requis. «Afin de répondre aux exigences de la LAMal, écrit le GRSP, la méthode utilisée doit quantifier en temps les soins requis pour permettre une classification dans les 12 classes données par l'OPAS (Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins). Outre cette exigence de base permettant la facturation des prestations de soins, les associations sont invitées à prendre position et à préciser leurs besoins. » Le GRSP a donc adressé un questionnaire aux associations d'EMS des cantons romands, afin de définir les besoins des institutions, auxquels devrait répondre l'outil utiliser pour l'évaluation de la charge en soins utilisé. Actuellement, ces outils sont au nombre de trois: BESA, PLAISIR et RAI. Les associations romandes ont jusqu'à fin novembre pour se prononcer.

(amn

Fribourg

Eviter les erreurs de médicaments

Comment éviter les erreurs de médicaments auprès des personnes âgées? Pour maîtriser ce risque, les EMS fribourgeois se sont lancés dans un vaste programme de prévention. Le professeur Olivier Bugnon, chef de l'unité de pharmacie de la policlinique médicale universitaire de Lausanne, a dirigé une recherche de master dans trois EMS fribourgeois (Billens, Cottens et Châ-

tel-Saint-Denis), et mis en évidence la nécessité de répertorier systématiquement toutes les erreurs, selon leur gravité et leurs effets, et d'identifier ainsi les «moments critiques» qui mènent au bug. Les EMS sont un «terrain» idéal pour comprendre les mécanismes d'erreur. Les personnes âgées sont en effet particulièrement exposées: elles cumulent souvent plusieurs médicaments et différents modes de prise, elles sont suivies par une multitude d'intervenants, sans compter les troubles cognitifs (mémoire, démence) qui viennent parfois corser l'affaire. Enfin, les erreurs ont des conséquences plus graves chez les personnes âgées car leur organisme est fragilisé. Maîtriser le risque médicamenteux, c'est d'abord une question de climat de travail, rappelle le professionnel Bugnon. «Les erreurs viennent rarement de la défaillance d'une seule personne, mais de situations qui conduisent à l'erreur.» Aujourd'hui, la moitié des 43 EMS fribourgeois dispose d'un système d'évaluation des erreurs formalisé via la mise en place d'un indicateur commun. «Une première analyse sera faite en mars, puis il s'agira de travailler autour de ces résultats. Le système devrait porter ses fruits d'ici deux ans», précise Emmanuel Michielan.

(Source: La Liberté. Résumé)

Genève

Le Manifeste du secteur des EMS

«Les établissements médico-sociaux doivent disposer des ressources minimales nécessaires pour continuer, chaque jour, à assurer la sécurité et respecter la dignité et la liberté de choix des résidants et de leurs familles.» Par ce manifeste, les représentants des EMS ainsi que des associations de professionnels en EMS ont lancé, le 29 septembre, un appel aux autorités cantonales et à la classe politique. Les signataires demandent que la subvention 2010 aux EMS et les prix de pension permettent de maintenir le niveau de la dotation en personnel de 2009, en quantité comme en qualification, et que les contrats de prestations 2010-2013 aux EMS comprennent un engagement de l'Etat au financement intégral du coût des mécanismes salariaux durant ces quatre années. Enfin, les signataires demandent l'instauration d'une réelle volonté de collaboration et de partenariat de toutes les instances concernées, autour du projet de loi sur les établissements pour personnes âgées (LEPA) actuellement en discussion au Grand conseil.

(Source: communiqué Fegems)

Valais

Développement des soins palliatifs

Le Centre François-Xavier Bagnoud de soins palliatifs à domicile, qui œuvre depuis 1992, stoppera ses activités à la fin de l'année. Par un accord signé à fin septembre, l'Etat du Valais prend le relais et étend les prestations offertes aux patients à l'ensemble du canton. Les sites hospitaliers de Brigue et de Martigny, dans lesquels des unités hospitalières de soins palliatifs ont été mises en place, seront reconnus comme pôles de compétences chargés de développer l'offre en médecine et soins palliatifs dans les deux régions linguistiques du canton. Sous

la responsabilité du Réseau Santé Valais, des équipes mobiles de soins palliatifs pluridisciplinaires seront constituées pour soutenir les soignants de première ligne (hôpitaux, EMS, CMS, infirmières indépendantes, médecins traitants et d'autres institutions) dans les situations de grande complexité requérant un appui spécialisé. Ce nouveau développement a un coût: «Dans le budget 2010, nous avons prévu un montant supplémentaire de 700 000 francs», commente Georges Dupuis, médecin cantonal. «Pour développer ce secteur sensible, encore faudra-t-il trouver des professionnels compétents.»

(Source : Le Nouvelliste. Résumé

Vaud

Les EMS dans la Constitution

Tous les partis approuvaient la modification constitutionnelle. Le 27 septembre, en votation populaire, les Vaudois, presque unanimes, les ont suivis. Désormais, la Constitution vaudoise comprend un alinéa de plus: «L'Etat et les communes veillent à ce que les personnes, qui en raison de leur âge, de leur handicap ou de l'atteinte à leur santé ne peuvent rester à domicile, aient accès à des lieux d'hébergement adaptés à leurs besoins.» C'est par 94,86% que les Vaudois ont adopté cet ajout qui n'a fait l'objet d'aucun débat et d'une campagne très discrète. Si l'Association vaudoise des EMS militait pour cet objet, elle n'a pas trouvé quelqu'un avec qui croiser le fer. Ce complément à la constitution ne devrait pas avoir de conséquences rapides: le canton a déjà mis en œuvre un programme pour créer 500 nouveaux lits en EMS dans les trois prochaines années. Il reste qu'au vu d'une pénurie chronique de lits et du vieillissement de la population, ce chantier sera suivi d'autres.

(24 Heures)

Curaviva Suisse

Au service des EMS romands

Depuis 2006, année au cours de laquelle les associations romandes d'EMS ont adhéré à Curaviva Suisse, conférant ainsi à cet organisme faîtier sa dimension nationale, les prestations à l'intention des associations et des établissements romands s'étoffent régulièrement. Ainsi, après la constitution de la Plateforme romande, de son secrétariat et ses différentes «task force» et commissions, après la création de la revue spécialisée Curaviva, puis l'introduction de conseils en matière d'assurances, les prestations au service de la Suisse romande se renforcent. En effet, Marlyse Fleury a rejoint, au 1er novembre, les bureaux de Curaviva à Berne. Elle assumera la responsabilité pour la formation professionnelle Romandie & RH. Infirmière en soins généraux et en santé publique et formatrice d'adultes, Marlyse Fleury est aussi maire de la commune de Mervelier et députée au Parlement jurassien. Enfin, un nouveau poste de spécialiste au sein du secteur économie d'entreprise et droit vient d'être mis au concours.

(amn)

Anne-Marie Nicole